

Rencontre du Comité consultatif

377

DQ10.1.10

Dossier Secteur des Dunes

Projet de création du parc national des
Dunes-de-Tadoussac

Lundi le

28 août 2017

6213-01-008

Lieu : Caserne 67
Municipalité de Tadoussac
408, rue du Bateau-Passeur
(Halte routière)

Présences :

- Maryline Gagné
- Bernadette Bender
- Marie-Josée Guérin
- Stéphanie Benoit
- Stéphanie Le Goff
- Nadia Ménard
- Marie-Claude Guérin
- Pascal Côté
- Éric Gagnon
- Claude Brassard

Conseillés (es) :

- Hugues Tremblay, maire
- Linda Dubé, conseillère
- Stéphanie Tremblay, conseillère - Absente
- Myriam Therrien, conseillère - Absente
- Martin Desbiens, conseiller

Procès-verbal

1. Mot de bienvenue et lecture de l'ordre du jour

Claude Brassard souhaite la bienvenue aux membres du conseil municipal ainsi qu'au membre du Comité consultatif. Suivant la lecture de l'ordre du jour, il est proposé de laisser le point VARIA ouvert.

2. Présentation POWERPOINT des options

Voir document de présentation en annexe.

3. Discussion sur une vision pour l'avenir du secteur de Dunes

Les options suivantes ont été discutées plus spécifiquement :

Rencontre du Comité consultatif

Dossier Secteur des Dunes

Lundi le

28 août 2017

- Scénario 3 : Parc national et parc municipal

Cette option a été à la base des discussions avec le MFFP en janvier. C'est au moment de ces discussions que les limites territoriales ont été modifiées. (Voir plan sur document de présentation en annexe)

- Scénario 7: Acquisition complète des terres par la municipalité de Tadoussac

Nous avons en main le coût de l'évaluation des terres de la MRC HCN :

Bâtisse :	119 000\$
Terrain :	369 700\$
Total :	488 700\$

Il en coûterait 3 000\$ pour obtenir une évaluation d'une firme afin d'obtenir le prix du marché. Tous s'entendent pour que cette étape soit retardée afin de valider la démarche auprès de citoyens (es).

- Scénario 8: Proposition du MFFP – Parc national des Dunes de Tadoussac

Suivant la proposition du MFFP de faire un Parc national des Dunes de Tadoussac lors de la rencontre du 10 avril dernier (Voir en annexe), une table de travail a eu lieu le 19 mai dernier :

Voici les principes directeurs qui ont été établis :

1. Activités et services : Importance de miser sur l'unicité du territoire et de son histoire afin d'offrir des activités et services qui le caractérise, se distingue de l'offre régionale voir même de l'offre traditionnelle offerte dans les parcs nationaux. Cette offre pourra, en misant sur le potentiel évènementiel et la force des partenariats, compléter l'offre existante à Tadoussac et tirer profit du potentiel des différentes saisons.
2. Gouvernance – Concertation – Implication : Mise en place d'une réelle concertation par le biais d'une table d'harmonisation qui permettra l'implication du milieu dans le respect. Une gestion participative permettra de développer une compréhension commune sur les préoccupations, de prendre en compte les besoins et d'établir des partenariats. Par ce maillage, un sentiment d'appartenance et de fierté pourra se développer.

Rencontre du Comité consultatif

Dossier Secteur des Dunes

Lundi le

28 août 2017

3. Potentiel du développement touristique et retombées économiques : Par son potentiel touristique, le développement du secteur des Dunes de Tadoussac contribuerait à la diversification du potentiel touristique de Tadoussac et à sa pérennité. Une visibilité à l'échelle nationale et internationale augmenterait la notoriété de Tadoussac et inciterait le visiteur à rester plus longtemps dans la région. Cela générerait des retombés économiques en plus d'offrir des emplois aux jeunes du milieu s'avérant une relève d'importance.
4. Mise en valeur et activité d'interprétation : La mise en valeur du secteur s'appuierait sur une vision du milieu en liant l'expérience, l'éducation et l'interprétation en tenant compte de l'histoire du territoire et de ses richesses qu'on y trouve tel les fours à chaux, la maison des Dunes, bain de boue, un ciel la nuit, l'Observatoire des oiseaux de Tadoussac.
5. Conservation : La mise en valeur du territoire doit tenir compte de l'importance de la conservation du milieu naturel et le maintien du paysage. Il faut aménager les lieux de façon à inciter les visiteurs à conserver un environnement propre et invitant.
6. Développement du territoire – Zonage : Zoner le secteur des Dunes de Tadoussac en conciliant différents usages tel que chien en laisse, balade à chevaux et conservation du milieu. La gratuité pour les citoyens de Tadoussac à l'ensemble du territoire doit être maintenue. De plus, l'accès au point de vue aux touristes de passage doit être gratuite. Une signalisation accueillante est favorable pour conserver l'esprit des lieux. Dans un esprit de sécurité, les véhicules hors route pourraient être réglementés dans un secteur hors parc.

4. Prochaines étapes

- a. Claude Brassard demandera au MFFP un complément d'information : Est-ce que la proposition d'un Parc national des Dunes de Tadoussac serait réalisable dans les limites territoriales modifiées?
- b. Préparation d'un document d'information pour les citoyens (es);

Rencontre du Comité consultatif Dossier Secteur des Dunes Lundi le

28 août 2017

- c. Confirmer une date pour des séances d'information auprès des citoyens et des citoyennes, par secteur. Par exemple :

Date : Samedi le 26 septembre

Lieu : Loisirs de Tadoussac

Heures :

09 :00 : Les citoyens (es) du secteur de la grève sont invités (es);

10 :00 : Les citoyens (es) du secteur du plateau (Érables, Bouleaux...)

Etc.

IL EST IMPORTANT ET PRIMORDIAL QUE LES CITOYENS ET LES CITOYENNES DE TADOUSSAC SOIENT INVITÉS (ES) À PARTICIPER À CES RENCONTRES D'INFORMATION AFIN QU'ILS COMPRENNENT LES ENJEUX.

5. Varia